



## Mariage d un sans papiers de 31 ans avec une française de 64 ans

Par **david ricardo**, le **10/12/2008** à **14:21**

bonjour, je suis un sans papiers de 31 ans qui est rentré en europe en 2006 sans visa,,j ai des preuves de domicile en espagne et j ai un passeport délivré par le consulat du maroc à madrid...actuelement je vis en france avec ma futur épouse qui est âgée de 64 ans ,, on se connait depuis 2006 au maroc, elle connait toute ma famille au bled, et moi je connais la sienne. et tous le monde est d accord pour le mariage.maintenant on veut se marier ici en france. alors quelles sont les démarche nessessaires pour se marier ici malgré ma situatiion et la difference d age..? faut-il fournir les preuves de domicile de l espagne même pour un mariage en france ? ou il faut prouver un domicile en france ? faut- il engager un avocat avant de poser la demande à la mairie ? merci

Par **berga**, le **10/12/2008** à **18:49**

bonjour mon frère , saha aidek tout dabors ! je veux pas te faire peur mais ta situation est vraiment délicate !!!! la difference d age entre vous est flagrante et l administration va pas fermer les yeux c est certain , d après ce que je sais il vaut mieux que tu te marie au maroc , mais ca va etre chaud pour toi et ca va prendre du tps mais c est miux pour toi , alla y3aouen

Par **david ricardo**, le **10/12/2008** à **22:46**

khoya berga assalamou 3alaykom w mabrouk 3idakom,, merci de tes conseils,je suis

vraiment conscient de la situation,,,mais j aimerais bien trouver un moyen pour résoudre cette problématique sans retourner au bled,,,car je connais bien la réalité des consulats,,,je serai obligé d attendre des années et des années...ça fait 17 mois que je suis là ,et j ai quitté tout et tous pour rejoindre l europe, j ai essayé en espagne en belgique ,, mais je me trouve bien en france et ça sera facile pour moi de m intégrer...merci khoya berga...

Par **sham79**, le **25/08/2010** à **13:34**

salut frère,

je me trouve dans une situation comme la votre, pour les papiers, je vis avec une femme plus agée que moi, et on veut faire les papiers ensemble.

pouvez vous me dire comment s'est passé avec vos démarches et est ce que vous avez réussi à résoudre votre problème?

MERCI BEAUCOUP ET ALLAH MAAK